

OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

IPC/REF/2/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 28 septembre 1999

F

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS
(UNION DE L'IPC)

GROUPE DE TRAVAIL AD HOC SUR LA RÉFORME DE LA CIB

Deuxième session
Genève, 15 - 22 novembre 1999

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Directeur général

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
3. Rapport sur la dix-septième session de l'Assemblée de l'Union particulière pour la classification internationale des brevets
Voir le document IPC/A/17/2.
4. Rapport sur la troisième session plénière du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT)
Voir le document SCIT/3/4.
5. Définition d'un plan stratégique pour le développement de la CIB
Voir le dossier de projet IPC/R 1/99 Rev.1.

6. Incorporation de données électroniques pour illustrer le contenu des entrées de la CIB
Voir le dossier de projet IPC/R 3/99 Rev.1.
7. Définition de règles applicables au classement multiple dans la CIB
Voir le dossier de projet IPC/R 4/99 Rev.1.
8. Réexamen des systèmes hybrides dans la CIB
Voir le dossier de projet IPC/R 5/99 Rev.1.
9. Étude des facteurs ayant une incidence sur le manque de cohérence dans l'application de la CIB et définition des mesures propres à accroître cette cohérence
10. Étude des possibilités de collaboration entre offices dans le domaine du reclassement des dossiers de brevets
Voir le dossier de projet IPC/R 8/99 Rev.1.
11. Prochaine session du groupe de travail
12. Adoption du rapport de la session
13. Clôture de la session

La séance d'ouverture débutera le lundi 15 novembre 1999, à 10 heures, au Centre international de conférences de Genève (CICG), 15, rue de Varembé (salle de conférences IV) (à quelques minutes à pied du siège de l'OMPI). Du mardi 16 au lundi 22 novembre 1999, la réunion aura lieu au siège de l'OMPI, 34, chemin des Colombettes à Genève (salle de conférences B).

[Fin du document]